

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. LEVASSEUR

Résultats statistiques du recensement de la population effectué le 24 mars 1901

Journal de la société statistique de Paris, tome 47 (1906), p. 406-414

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1906__47__406_0

© Société de statistique de Paris, 1906, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

RÉSULTATS STATISTIQUES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION EFFECTUÉ LE 24 MARS 1901

(Suite et fin [1])

EMPLOYÉS ET OUVRIERS SANS EMPLOIS

Le recensement de 1901, comme celui de 1896, a fourni des indications sur le chômage des ouvriers. Mais les résultats ne s'appliquent pas à toutes les formes de chômage, notamment on ne s'est occupé ni du manque de travail des personnes qui s'occupent à leur domicile pour leur compte ou au compte d'autrui, ni des interruptions de travail des ouvriers à emploi irrégulier, lesquels ont été classés parmi les travailleurs isolés. Le recensement a seulement fait connaître le nombre des individus qui, pourvus ordinairement d'un emploi régulier, se trouvaient, en mars

1. Voir numéro de novembre, page 368.

1901, momentanément sans emploi ; de plus, les ouvriers en chômage dans leur emploi habituel, mais occupés dans une autre profession, ont été classés dans cette profession et par suite n'ont point été comptés comme chômeurs.

Dans ces conditions, le nombre des employés et ouvriers sans emploi ressort à 315 000 en mars 1901 ; il était de 267 000 en mars 1896. Sur 1 000 habitants on a donc compté 8 chômeurs en 1901 au lieu de 7 en 1896. Ici encore, il est bon de ne pas s'en tenir à ces chiffres d'ensemble qui s'appliquent à un ensemble de catégories professionnelles où les conditions de chômage sont trop différentes. Ainsi, il n'y a pas lieu de s'arrêter aux chiffres spéciaux à la pêche et à l'agriculture, parce que, dans ces catégories, les ouvriers à poste fixe ne forment qu'une minime partie de l'ensemble du personnel et que, d'autre part, le travail est très irrégulier au cours de l'année.

Dans l'*industrie* (transport compris) on a recensé, en 1901, 198 500 personnes en chômage au lieu de 170 000 en 1896. Relativement au nombre des employés et ouvriers occupés dans les établissements industriels, le nombre des chômeurs ressort à 47 ‰ en 1901 au lieu de 46 ‰ en 1896.

Parmi les *employés et ouvriers* de sexe masculin la proportion est, en 1901, de 48 ‰ ; elle est de 44 ‰ parmi les employées et ouvrières.

Dans le *commerce* on a relevé, en mars 1901, 33 500 personnes sans emploi, au lieu de 26 500 en mars 1896, soit 45 ‰ employés, au lieu de 40 ‰ en 1896 ; ici encore la proportion est un peu plus forte pour le sexe masculin, 46 ‰, que pour le sexe féminin, 42 ‰.

Dans les *professions libérales*, le nombre proportionnel des employés sans place n'est que de 17 ‰.

Chez les *domestiques*, la proportion est d'environ 20 ‰, sans changement bien sensible depuis 1896.

ÉTABLISSEMENTS

En 1901, on a relevé environ 3 185 000 établissements dans lesquels deux ou plusieurs personnes travaillent en commun, chiffre notablement supérieur à celui de 1896, 2 983 000, parce que les conditions nouvelles de dépouillement ont permis de compter beaucoup d'établissements familiaux qui n'avaient point été enregistrés en 1896. Si on laisse de côté les établissements composés uniquement du mari et de la femme (surtout nombreux dans l'agriculture) ou d'associés travaillant sans aides, le sens du mouvement se trouve renversé : le nombre des établissements occupant au moins un employé ressort au chiffre de 2 256 000 en 1901 au lieu de 2 390 000 en 1896 ; ce sont encore les établissements de famille, et surtout ceux de l'agriculture, qui expliquent cet écart de sens contraire au précédent. En 1896, on a compté dans les exploitations agricoles un assez grand nombre d'enfants de cultivateurs qui, en 1901, ont été laissés en dehors de la population active. Pour éviter l'effet de ces interprétations divergentes, il convient d'examiner les chiffres par catégorie professionnelle.

En ce qui concerne l'agriculture, on remarquera que le nombre des établissements occupant au moins un employé a notablement diminué depuis 1896.

Dans l'industrie, au contraire, le nombre des établissements de toute grandeur a augmenté. 573 000 environ occupaient de 1 à 20 ouvriers ou employés en 1896, on en compte 594 000 en 1901 ; le nombre des établissements de 21 à 100 ouvriers

s'est élevé de 15 583 à 17 570 et celui des grands établissements occupant plus de 100 ouvriers s'est accru de 600 unités, passant de 3 668 à 4 268. Sur 100 000 établissements on en comptait 619 de plus de 100 ouvriers en 1896, on en trouve 693 en 1901.

Établissements suivant le nombre des employés et ouvriers par grandes catégories professionnelles (1901-1896)

ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS		POUR 100 000		
	1901	1896	1901	1896	
Pêche, forêt et agriculture	{ 1 à 20 employés et ouvriers 21 à 100 employés et ouvriers Plus de 100 employés et ouvriers	1 337 949	1 182 419	99 831	99 845
		2 198	2 277	161	153
		31	33	2	2
	TOTAL	1 340 178	1 484 729	100 000	100 000
Industrie	{ 1 à 20 employés et ouvriers 21 à 100 ouvriers et employés Plus de 100 ouvriers et employés	591 326	573 377	96 456	96 752
		17 570	15 583	2 851	2 629
		4 268	3 668	693	619
	TOTAL	616 161	592 628	100 000	100 000
Commerce	{ 1 à 20 employés et ouvriers 21 à 100 employés et ouvriers Plus de 100 employés et ouvriers	246 553	230 995	99 008	99 101
		2 279	1 953	915	838
		192	143	77	61
	TOTAL	249 024	233 091	100 000	100 000
Professions libérales	{ 1 à 20 employés et ouvriers 21 à 100 employés et ouvriers Plus de 100 employés et ouvriers	38 459	32 851	96 172	96 555
		1 393	1 098	3 498	3 227
		132	74	330	218
	TOTAL	39 990	34 023	100 000	100 000
Ensemble	{ 1 à 20 employés et ouvriers 21 à 100 employés et ouvriers Plus de 100 employés et ouvriers	2 217 287	2 319 642	98 750	98 911
		23 416	20 911	1 044	892
		4 623	3 918	206	167
	ENSEMBLE	2 245 356	2 314 471	100 000	100 000

Dans le commerce, même mouvement ; le nombre des petits établissements a augmenté de 231 000 à 246 000, celui des moyens de 1 953 à 2 279, celui des grands de 143 à 192. Sur 100 000 établissements occupant du personnel, 61 occupaient plus de 100 employés en 1896, on en compte 77 en 1901.

Dans les professions libérales, catégories où sont classés les écoles privées et les hôpitaux, l'accroissement a été plus rapide encore, le nombre des petits établissements s'est accru de 33 000 à 38 000, celui des moyens établissements de 1 100 à 1 400, celui des grands de 74 à 132. Sur 100 000 établissements, 330 ont plus de 100 employés en 1901 au lieu de 218 en 1896.

Il est particulièrement intéressant de comparer, d'un recensement à l'autre, le nombre des très grands établissements, ceux qui occupent plus de 500 ouvriers. Dans l'ensemble des catégories professionnelles, on en comptait 472 en 1896 dont 305 de 501 à 1 000 ouvriers, 116 de 1 001 à 2 000, 38 de 2 001 à 5 000 et 13 de plus de 5 000, ces nombres ont tous augmenté en 1901 : 569 ont plus de 500 ouvriers, dont 348 de 501 à 1 000, 151 de 1 001 à 2 000, 51 de 2 001 à 5 000, 19 de plus de 5 000. Rappelons que l'on n'a pas compté d'établissements pour les com-

pagnies de chemins de fer ni pour les services non industriels de l'État, des départements et des communes.

En 1901, les 19 établissements de plus de 5 000 ouvriers ou employés se distribuent entre les industries suivantes : mines de combustibles (9), usine à gaz (1), construction de machines et forges (1), entreprises de voitures (2), transports maritimes (1), magasin de nouveautés (1), arsenaux de la marine (4).

MOUVEMENT DE LA POPULATION ACTIVE DANS LES PRINCIPALES INDUSTRIES

On a vu plus haut que près de 7 millions d'habitants, soit 18 %, étaient occupés dans l'industrie en général.

Le groupe industriel le plus important est celui du VÊTEMENT qui occupe environ 1 485 000 personnes au lieu de 1 300 000 en 1896, soit 38 habitants sur 1 000 au lieu de 34. Rappelons qu'à Paris seulement ces industries occupent 278 000 personnes, soit 102 habitants pour 1 000.

Le groupe industriel le plus important est ensuite celui des INDUSTRIES TEXTILES PROPREMENT DITES qui occupe, en 1901, 892 000 personnes, chiffre légèrement inférieur à celui de 1896, 902 000, soit 229 habitants sur 10 000 au lieu de 233 en 1896.

Après les précédents, le groupe industriel le plus important est celui du TRAVAIL DES MÉTAUX qui, avec ceux de la métallurgie et des métaux fins, occupe 812 000 personnes, 21 habitants sur 1 000 en 1901, au lieu de 690 000, 18 habitants sur 1 000, en 1896.

A part les industries textiles proprement dites, on observe pour tous les groupes professionnels une augmentation du nombre des personnes qui y sont rattachées.

Le groupe des MINES comprend 191 000 personnes actives contre 156 000 en 1896 ; l'augmentation est de 22 %. Rappelons que, dans le seul département du Pas-de-Calais, ce groupe comprend 62 000 personnes au lieu de 46 000 en 1896 occupées dans les compagnies houillères.

L'extraction des *combustibles minéraux* emploie 172 000 personnes contre 143 000 ; celle des *minerais de fer et pyrites*, 11 000 contre 7 000 ; celle des *minerais de plomb et de zinc*, 4 000 contre 2 000.

Le nombre des grandes entreprises occupant chacune plus de 100 ouvriers a passé de 124 à 159.

En mars 1901, le groupe des CARRIÈRES ET MARAIS SALANTS occupait 76 000 personnes au lieu de 70 000 en mars 1896, augmentation de 8,5 % ; les *ardoisières*, 12 000 au lieu de 10 000.

Les INDUSTRIES DE L'ALIMENTATION, toutes catégories réunies, groupent en 1901 464 000 personnes au lieu de 445 000 en 1896, soit une augmentation de 4 %.

La *minoterie*, y compris les pâtes alimentaires, occupe 105 000 personnes au lieu de 117 000 en 1896 ; les *beurreries et fromageries*, 8 000 au lieu de 6 000. La *fabrication du sucre* occupait encore au mois de mars 1901 14 000 personnes contre 13 000 en 1896, chiffres naturellement inférieurs à ceux de la pleine fabrication (49 000 pendant la campagne 1900-1901) ; la *raffinerie de sucre*, 9 000 contre 8 000 ; la *fabrication de l'alcool, des liqueurs et des spiritueux*, 23 000 contre 21 000 ; la *fabrication des vins mousseux*, 6 000 contre 5 000 ; la *brasserie et la malterie*, 23 000 ; l'exploitation des *eaux gazeuses*, des *eaux minérales* et de la *glace*, 7 000

contre 5 000. La *boulangerie* et la *pâtisserie* emploient 190 000 personnes en 1901 au lieu de 181 000 en 1896 ; la fabrication des *conserves* et des *produits alimentaires végétaux*, 25 000 contre 19 000 ; la fabrication des *conserves de poissons et viande*, 46 000 contre 40 000, mais l'on sait que pour ces dernières industries le mois de mars est loin de correspondre à la pleine saison.

Pour l'ensemble des industries de l'alimentation, le nombre des grands établissements, ceux qui occupent plus de 1 000 ouvriers, a passé en cinq ans de 133 à 142.

LES INDUSTRIES CHIMIQUES (non compris celles qui sont classées dans d'autres groupes) occupent 110 000 personnes au lieu de 84 000 en 1896. La fabrication des *huiles végétales* en occupe 10 000 contre 9 000 ; la *stéarinerie* et la *fonderie de suif*, 4 500 ; la *savonnerie* et la *parfumerie*, 10 000 contre 8 500 ; la fabrication des *huiles et graisses animales*, des *engrais* de toute sorte, 14 000 contre 10 000 ; la fabrication des *acides et sels divers*, 15 000 contre 10 000 ; la fabrication du *gaz d'éclairage*, 26 000 contre 20 000 ; la *raffinerie du pétrole*, 3 000.

Dans l'ensemble des industries du groupe, le nombre des grands établissements de plus de 100 ouvriers a passé, d'un recensement à l'autre, de 118 à 174.

Le groupe du CAOUTCHOUC ET DU PAPIER comprend 70 000 personnes actives au lieu de 58 000 en 1896, soit une augmentation de 20 %. Les fabriques de *caoutchouc* et d'*objets en caoutchouc* ou gutta occupent 9 000 personnes contre 5 500 en 1896 ; la fabrication du *papier* et du *carton*, 37 000 personnes, contre 34 000 ; les fabriques de *cartonnages et de papeterie*, 21 000 contre 16 000.

Dans l'ensemble des industries du groupe, le nombre des grands établissements s'est élevé de 120 à 159.

LES INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES occupent 99 000 personnes contre 83 000 en 1896, soit 20 % de plus, presque toutes dans l'*imprimerie* : 117 grandes imprimeries en 1901 au lieu de 93 en 1896.

Au groupe des INDUSTRIES TEXTILES proprement dites ont été rattachées, en 1901, 892 000 personnes, soit un chiffre inférieur de 1 % à celui de 1896, 902 000.

Indépendamment de près de 40 000 personnes classées dans la catégorie des industries textiles insuffisamment désignées ou ne travaillant pas un genre déterminé de matière textile, on compte en 1901, dans les *filatures et tissages de lin* ou de *chanvre*, 47 000 personnes, en outre, 66 000 personnes dans les *fabriques de toile* ; dans l'*industrie cotonnière*, 167 000 contre 160 000 ; dans l'*industrie lainière*, 166 000 contre 185 000 ; dans la *filature de la soie*, 29 000 contre 35 000 ; dans le *moulinage de la soie*, 20 000 contre 18 000 ; dans la *fabrication des soieries*, 80 000 contre 77 000, dans la *fabrication des velours de soie*, 6 000.

La *teinture, l'apprêt ou le blanchiment des fils et tissus* occupent 50 000 personnes contre 49 000 en 1896 ; la *fabrication de la bonneterie*, 55 000 contre 56 000 ; la *fabrication des dentelles, broderies* et tissus légers qui figurait en 1896 pour 96 000 personnes fournit en 1901 le chiffre de 114 000, dont 77 000 pour les travaux à la main ; la *fabrication de la passementerie*, 36 000 contre 38 000 ; celle des *rubans*, 13 000 sans changement.

Pour l'ensemble des industries textiles, le nombre des grands établissements de plus de 100 ouvriers a peu varié, de 1 463 en 1896 à 1 491 en 1901.

Au groupe du TRAVAIL DES ÉTOFFES et du VÊTEMENT se rattachent 1 484 000

personnes au lieu de 1 304 000 en 1896, soit une augmentation de 13 % ; 216 grands établissements au lieu de 142 recensés précédemment. Il est vrai qu'en 1901 on a compris dans ce groupe un certain nombre d'ouvriers qui, en 1896, avaient été classés dans la population comptée à part.

La *tapisserie* occupe 17 000 personnes contre 16 000 en 1896 ; les *tailleurs et confectionneurs*, 171 000 au lieu de 167 000 ; les *couturières en robes*, 725 000 tandis que le recensement de 1896 n'en avait relevé que 625 000 ; les fabriques de *corsets*, 14 000 contre 12 000 ; les fabriques de *lingerie* (ouvriers compris), 180 000 contre 144 000 ; la fabrication des *parapluies*, 5 000 contre 4 000 ; celle des *chapeaux*, 74 000 au lieu de 70 000 ; celle des *chaussons*, 13 000 contre 11 000 ; celle des *fleurs artificielles*, 24 000 contre 23 000 ; enfin le *blanchissage du linge*, la *teinture* et le *nettoyage des vêtements*, 228 000 contre 200 000.

Dans le groupe des **PAILLES, PLUMES, CRINS** (vannerie, etc.), on a recensé, en 1901, 39 000 personnes au lieu de 34 000 en 1896, augmentation 15 %.

Les industries des **CUIRS ET PEAUX** occupent ensemble 338 000 personnes contre 335 000 au précédent recensement, soit une très faible augmentation. La *pelletterie*, y compris les couperies de poils, occupe 8 000 personnes contre 7 000 en 1886 ; la *mégisserie*, 10 000 ; la *tannerie*, 23 000 contre 21 000 ; la *corroirie* et l'*apprêt des cuirs*, 9 000 contre 8 000 ; la *sellerie*, 38 000 contre 37 000 ; la *fabrication des chaussures*, 217 000, en légère augmentation ; la *ganterie de peau*, 21 000.

Dans l'ensemble des industries des cuirs et peaux, le nombre des grands établissements est de 155 en 1901 au lieu de 157 en 1896, parce que beaucoup d'ouvriers à domicile qui avaient été classés à tort en 1896 comme faisant partie de l'établissement qui leur fournit de l'ouvrage ont été comptés en 1901 comme travailleurs isolés.

Dans les **INDUSTRIES DU BOIS** travaillent 709 000 personnes au lieu de 678 000 en 1896 ; l'augmentation est de 4,5 %. Le *sciage mécanique* et la préparation des bois occupent 40 000 personnes contre 33 000 en 1896 ; la *charpente en bois* (sciage de long compris), 121 000 contre 125 000 en 1896 ; la *menuiserie de bâtiment*, 155 000 sans changement ; la *construction de bateaux* et la charpente de navires, 6 000 ; le *charronnage* et la *carrosserie*, 100 000 contre 97 000 ; la *tonnellerie*, 46 000 ; la *saboterie*, 56 000 au lieu de 61 000 en 1896 ; l'*ébénisterie*, 84 000 contre 81 000 ; la fabrication des *instruments de musique en bois*, 8 000 contre 7 000 ; la *tableterie*, avec les tourneries de bois, 39 000 contre 21 000 ; la *brosserie*, 19 000 contre 17 000.

Dans l'ensemble des industries du bois, le nombre des grands établissements occupant plus de 100 ouvriers s'est élevé en cinq ans de 105 à 155.

Le groupe de la **MÉTALLURGIE** ou de la fabrication des métaux comprend 76 000 personnes, au lieu de 56 000 en 1896 ; soit un accroissement d'un tiers. Les usines métallurgiques spéciales au *fer* et à l'*acier* (non compris les ateliers annexés aux établissements classés dans d'autres groupes) occupent 64 000 personnes contre 48 000 en 1896 ; la *métallurgie des autres métaux communs* 12 000 contre 8 000. Le nombre des grands établissements s'est élevé en cinq ans de 87 à 97.

Dans le groupe des entreprises principalement affectées au **TRAVAIL DES MÉTAUX**

COMMUNS, on a recensé, en 1901, 708 000 personnes au lieu de 608 000 lors du recensement précédent, soit un accroissement d'un sixième. Les principales industries du groupe fournissent les chiffres comparatifs suivants : *forges et laminoirs*, 26 000 personnes contre 22 000 en 1896 ; fabriques de *grosse quincaillerie*, de *feronnerie*, d'*outils*, 24 000 contre 22 000 ; *coutellerie*, 17 000 ; *tréfilerie et étirage*, 10 000 ; *taillanderie et limes*, 7 000 ; *clouterie*, 6 000 ; *petite quincaillerie*, 15 000 contre 13 000 ; *charpente en fer et serrurerie de bâtiment*, 66 000 contre 59 000 ; *tôlerie*, 10 000 ; *armurerie*, 6 000 contre 5 000 , *construction de navires*, 23 000 contre 15 000 ; *grosse chaudronnerie*, 15 000 contre 12 000 ; *fonderie de fer de seconde fusion*, 33 000 contre 26 000 ; *construction mécanique* diverse, 167 000 contre 136 000 ; *fabrication de vélocipèdes*, 9 000 contre 6 000 en 1896 ; *construction d'appareils électriques*, 15 000 contre 7 000 ; *petite chaudronnerie en cuivre*, 11 000 ; *fonderie de cuivre ou bronze et robinetterie*, 15 000 contre 12 000 ; *instruments de chirurgie*, 2 000 ; *instruments d'optique et de précision*, 10 000 contre 8 000 ; *instruments de musique en métal*, 2 000 ; *ferblanterie*, 28 000 ; *horlogerie*, 37 000 contre 36 000.

Pour l'ensemble du groupe du travail des métaux communs, le nombre des grands établissements s'est considérablement accru depuis 1896, passant de 503 à 653.

Le groupe des MÉTAUX FINS comprend 30 000 personnes au lieu de 27 000 en 1896 ; l'*orfèvrerie* compte pour 5 000 ; la *bijouterie* et la *joaillerie* pour 21 000 ; 15 grands établissements au lieu de 14.

Le groupe de la TAILLE DES PIERRES PRÉCIEUSES comprend 5 000 personnes.

Aux groupes de la TAILLE DES PIERRES ET DU BATIMENT se rattachent 628 000 personnes contre 608 000 en 1896, soit une augmentation de 3 % ; les entreprises de *plomberie* et de *couverture* occupent 53 000 personnes contre 49 000 en 1896 ; les *distributions d'eau et d'électricité*, 7 000 contre 4 000 ; les entreprises de *terrasse* ou de *maçonnerie*, 381 000 personnes, sans changement appréciable ; les entreprises de *pavage* et *ciment*, 12 000 ; les *plâtriers*, 25 000 ; la *peinture en bâtiment*, 72 000 contre 66 000 ; la *fumisterie*, 11 000 contre 10 000.

Le nombre des grands établissements, parmi les industries du groupe, s'est élevé, depuis 1896, de 183 à 195.

Le groupe du TRAVAIL DES PIERRES ET TERRES AU FEU (céramique et verrerie) comprend 161 000 personnes au lieu de 146 000 en 1896, soit une augmentation d'un dixième. Les fabriques de *chaux*, *ciment* et *plâtre*, 27 000 au lieu de 25 000 ; les *briqueteries* et *tuileries*, 47 000 au lieu de 46 000 ; la *poterie* et la *faïencerie*, 18 000 au lieu de 16 000 ; la *porcelainerie*, 15 000 au lieu de 13 000 ; la *verrerie*, 43 000 au lieu de 37 000.

Le nombre des grands établissements s'est notablement accru, passant de 219 en 1896 à 287 en 1901.

Dans le groupe des TRANSPORTS (chemins de fer compris), on a recensé, en 1901, 498 000 personnes au lieu de 422 000 en 1896 ; l'accroissement est de 18 %. Non compris les chemins de fer, le nombre des grands établissements s'est élevé de 77 en 1896 à 106 en 1901

Au groupe des COMMERCES DIVERS se rattachaient, en 1896, 1 500 000 personnes ; on en a compté 1 700 000 en 1901, dont 1 140 000 pour les commerces de l'alimentation ; l'augmentation représente 13 %. Le nombre des grands établissements s'est élevé de 106 à 139.

Les *commerces forains* et les *spectacles* groupent, en 1901 (artistes non compris), 65 000 personnes contre 58 000 en 1896, augmentation 12 %.

Les *banques* et *sociétés d'assurances* occupent 65 000 personnes au lieu de 52 000 en 1896 ; l'accroissement est de près d'un quart.

RÉSUMÉ

En résumé, les résultats qui ont été exposés dans les rapports successifs du Comité démontrent que si, en cinq années, le nombre des habitants de la France a peu varié, il n'en est pas de même de la répartition géographique de ces habitants et de la composition de la population suivant le sexe, l'âge, la profession, etc. A cet égard, les changements sont au contraire souvent très importants. L'agglomération de la population dans les districts urbains, la prédominance croissante du sexe féminin et, parmi les femmes, la progression du nombre relatif des plus âgées, la diminution du nombre relatif des jeunes Français, se manifestent par des différences relativement considérables d'un recensement au suivant, et certaines de ces différences sont de nature à aggraver les préoccupations que fait naître le très faible accroissement du nombre des habitants. Aussi y a-t-il intérêt à maintenir la périodicité actuelle des recensements.

Si le problème de la population n'éveille que des inquiétudes et appelle l'attention sur un péril chaque jour plus menaçant, par contre, l'activité industrielle du pays progresse d'un pas rapide ; il est bon d'en suivre l'évolution à des étapes rapprochées à cause de l'extrême rapidité de certains mouvements. On a vu qu'en général le court espace de cinq années suffit pour que le personnel d'un grand nombre d'industries s'accroisse dans de fortes et significatives proportions ; c'est ainsi que, par exemple, les industries chimiques et celles du travail des métaux emploient en 1901 un personnel beaucoup plus nombreux qu'en 1896, un cinquième en plus ; d'autres fois les chiffres révèlent un état stationnaire ou même un mouvement décroissant : tel est le cas pour l'industrie lainière ; ils méritent alors une observation encore plus attentive.

Enfin, le nombre et le personnel des grands ateliers industriels ainsi que des grands établissements commerciaux s'accroissent aussi très vite ; ainsi le nombre des établissements dont chacun occupe plus de 500 personnes dans la même commune s'est élevé en cinq années de 472 à 569, soit de 20 % ; celui des établissements occupant plus de 5 000 personnes s'est accru de 13 à 19, soit de près de 50 %. Grâce à l'afflux de travailleurs empruntés aux régions agricoles, cette concentration de personnel dans de grands établissements n'empêche pas le maintien d'une nombreuse population attachée aux petites industries et aux petits commerces. Ce sont encore là des faits qui, au point de vue social, présentent un sérieux intérêt.

Désireux de soumettre aussitôt que possible les observations qui précèdent au Ministre du commerce, sous l'autorité duquel s'est effectué le dépouillement, et de les porter à la connaissance du public, le Comité n'a pas cru devoir attendre la fin

du dépouillement des renseignements qui se rapportent aux départements d'origine, aux familles et aux habitations. Les résultats de ce dépouillement seront publiés à la suite des renseignements détaillés relatifs à l'état civil des personnes et aux professions, renseignements que le présent rapport a eu pour but de résumer.

Pour le Comité de contrôle et de publication
du recensement :

Le Président,

E. LEVASSEUR,
membre de l'Institut.
